



FEVRIER - MARS 1992

CROCODILE

Lettre aux Parlements d'Europe - Fondé par Altiero Spinelli • Letter to the Parliaments of Europe - Founded by Altiero Spinelli

Ripeness is all
La maturité est tout

Prof. Dr. Hendrik Brugmans

P. 3



L'avenir de l'Europe
Europe's Future

Sir Leon Brittan

P. 6



The menu of the UK Presidency
Le menu de la Présidence britannique

M. Franz Blankaert

P. 12



L'Union Politique et l'EEE
Political Union and EEA

P. 14



Douze ladres comtesses

Monsieur le Président Delors,

Nous sommes convaincus que les parlements nationaux doivent ratifier le traité de Maastricht, en donnant à cette décision formelle le caractère d'un acte solennel de volonté d'union. Cette volonté sera manifestée avec clarté si la ratification sera accompagnée par deux engagements précis :

- * le respect des échéances prévus dans le traité de Maastricht, notamment en matière de citoyenneté européenne et d'union économique et monétaire;

- * l'attribution à la Communauté des moyens nécessaires à ses ambitions.

Les premières décisions importantes en matière de citoyenneté et d'UEM ne sont prévues qu'à partir de l'année prochaine et tout engagement assumé aujourd'hui pourrait être facilement démenti en 1993. L'ensemble de propositions financières que la Commission a soumis aux gouvernements nationaux et au Parlement européen - le paquet Delors II - exige au contraire des décisions formelles avant la fin de cette année, puisque le système de ressources propres et l'accord interinstitutionnel ont leur terme le 31 décembre 1992. Si un compromis sera signé lors du Conseil européen de Lisbonne, les parlements nationaux seront appelés à se prononcer - dans

Twelve Stingy Ladies

Dear President Delors,

We are convinced that the national parliaments must ratify the Treaty of Maastricht provided that this decision be taken as a solemn commitment to union. This expression of faith will be manifest if ratification is flanked by two precise commitments:

- * observance of the deadlines laid down in the Treaty of Maastricht, in particular in regard to European citizenship and economic and monetary union

- * giving the Community the means to realize its ambitions.

The first important decisions concerning citizenship and EMU are scheduled only from next year and any commitment made today could easily be dishonoured in 1993. On the other hand the financial proposals submitted by the Commission to the national governments and to the European Parliament - The second Delors Package - require as to their entirety formal decisions by the end of this year, because the system of own resources and the inter-institutional agreement expire on 31 December 1992. If a compromise is signed at the European Council in Lisbon, the national parliaments will be called



les domaines de leur compétence - presque en même temps qu'au moment de la ratification du traité de Maastricht.

Tous les gouvernements nationaux vous ont reproché de vouloir charger trop la barque quand ils sont en train de convaincre leur opinion publique sur les bénéfices venant du traité de Maastricht. Il vaudrait mieux - a-t-on dit - de ne pas créer des difficultés en parlant de conséquences financières de l'union politique, économique et monétaire. C'est ainsi que les gouvernements nationaux conçoivent la notion de transparence démocratique !

Tous les gouvernements nationaux ont réagi à vos propositions financières en calculant soigneusement le solde comptable entre leur contribution au budget communautaire et les bénéfices venant des dépenses communes. Aucun gouvernement, même pas parmi ceux qui tirent des bénéfices évidents de vos propositions en matière de cohésion économique et sociale, n'a essayé de vous aider en utilisant la notion de solde économique global. Est-ce qu'on pourrait calculer les avantages que les Douze reçoivent de la croissance des échanges et des investissements et les bénéfices venant du développement économique ?

Tous les gouvernements ont critiqué l'augmentation du budget communautaire en retournant les contraintes financières imposées aux budgets nationaux. Aucun gouvernement n'a rappelé que :

- a. le budget communautaire est très largement un budget de redistribution tandis que les budgets nationaux sont très largement des budgets de gestion;
- b. la progression de certaines dépenses communes entraîne des économies d'échelle au niveau national.

Monsieur le Président,

Comme en 1987, vous êtes aujourd'hui confronté à « douze ladies comtesses » qui refusent de respecter les engagements dont elles étaient pourtant parfaitement conscientes en souscrivant le traité de Maastricht. Vous risquez encore une fois d'obtenir des moyens inadéquats aux ambitions du processus entamé à Maastricht et d'être enfermé dans le carcan suffocant qui vous sera imposé par le Conseil.

Le débat qui s'ouvre en même temps sur la question de l'élargissement vous donne la possibilité de mobiliser l'opinion publique, en disant - haut et clair - que ces moyens sont nécessaires et urgents mais qu'il faut assurer le caractère efficace et démocratique des décisions à prendre en renforçant la capacité fiscale de la Communauté (sans modifier pour autant la charge globale sur les citoyens), le rôle gouvernemental de la Commission et le contrôle du Parlement européen.

Sachez oser, Monsieur le Président, et vous aurez le consensus de l'opinion publique avec vous !

upon to state their positions - within the limits of their powers - virtually simultaneously with ratification of the Maastricht Treaty.

All the national governments have accused you of demanding too much at a time when they are busy convincing public opinion of the benefits of Maastricht. It has been said that it would be better not to create difficulties by talking of the financial consequences of political, economic and monetary union. Such is the way in which democratic transparency is conceived!

Every national government has reacted to your proposals by carefully calculating the balance between their contribution to the Community budget and the benefits to be derived from the common expenditure. No government, not even if obviously benefitting from your proposals on economic and social cohesion has bothered to help by adopting the notion of a global economic balance. Could one not assess the advantages which the Twelve will gain from the growth of trade and investment and the benefits of economic development?

Every government has criticised the increase in the Community budget by referring to the financial constraints imposed upon national budgets. No government has invoked the fact that :

a. the Community budget is largely a budget of redistribution whereas national budgets are largely concerned with managing the economy, and b. the increase of certain Community expenses leads to economies of scale at national level.

Dear President,

Just as in 1987 you are faced with twelve stingy ladies who refuse to honour the commitments of which they were more than aware when they signed the Treaty of Maastricht. You risk yet again receiving inadequate means for achieving the goals of the process commenced at Maastricht and being choked by the straight jacket which the Council will force you to wear. The debate simultaneously opening on enlargement will enable you to mobilise public opinion by saying - loud and clear - that these means are urgently needed, but that the efficient and democratic nature of forthcoming decisions must be ensured whilst also strengthening the fiscal capacity of the Community (without changing the burden borne by our citizens), strengthening the governmental role of the Commission and control by the European Parliament.

Who dares wins, Mr President. Following that motto public opinion will be with you.



Nous ouvrons un débat parmi nos lecteurs sur le Traité de Maastricht. Le contenu des interventions n'engage pas la position de la « Lettre ».

We open a debate on the Treaty of Maastricht among our readers. The content of the articles does not necessarily reflect the position of the « Newsletter ».

La maturité est tout

Il existe une discussion respectable entre les historiens, sur les relations entre les « sous structures » et les « suprastructures » de la société. Comme nous le savons, les marxistes défendaient un concept quasi-automatique : seules les forces productives étaient les sources réelles de progrès.

Les idéologies, en opposition, étaient considérées de moindre importance, depuis qu'elles représentaient un reflet de l'évolution.

Aujourd'hui, seuls quelques scientifiques croient en de tels schémas mécaniques.

La plupart d'entre eux estiment que les idées ont un pouvoir par essence, bien que leurs impacts restent limités, si elles ne correspondent pas aux besoins réels: elles peuvent influencer les événements si elles arrivent au bon moment, mûries.

L'idéologie fédéraliste

Par exemple, le concept de l'Europe fédérale a été défendu brillamment avant le XXème siècle, mais cette proposition reste un exercice de style, alors que la fin de l'ère nationaliste fournit une réponse concrète.

Cette philosophie (opposée à celle soutenue par Altiero Spinelli) a inspiré une minorité de membres de l'Union Européenne des Fédéralistes dans les années 50 et 60. Elle se considérait comme gradualiste et comme celle du possible. Bien sûr, ces membres avaient compris que Jean Monnet avait raison en soulignant que les institutions sont indispensables puisqu'elles renforcent les progrès potentiels. Ils considéraient comme inutile de proposer des modèles de constitutions fédérales alors que c'était prématuré.

Il était préférable de présenter des réformes institutionnelles moins parfaites mais qui étaient « mûres ». Ces idées sont encore à considérer comme réalistes, même aujourd'hui.

Ce qui est possible après Maastricht

A Maastricht, deux schémas fédéralistes étaient sur la table: l'Union politique et l'Union monétaire. Trop souvent ces deux schémas ont été considérés comme un ensemble, ce qui était vrai seulement en partie. Malheureusement, ils

Ripeness is all

It is a venerable point of discussion among historians, what the relationship is between so-called « infra » - and « suprastructure » in society. As is well known, Marxists had a quasi-automatic concept: only the « productive forces » were real sources of progress. Ideologies, by contrast, were considered of secondary importance, since they would represent only a mirror-image of evolution.

Today, only few scientists would believe in such a mechanical scheme. Most of them conclude that ideas have a power of their own, although their impact on history remains limited if they do not (not yet or no more) correspond to real needs. In other words, ideas do not just reflect reality: they can influence it, provided they arrive at the proper moment, in a period when they are « ripe ».

The European federal concept

For instance, the European federal concept was advocated brilliantly before the XXth century, but the proposal remained a literary exercise, whereas the end of the nationalistic era provides a concrete response.

This philosophy (opposed to the one supported by Altiero Spinelli) inspired a minority of the European Union of Federalists in the 50-ies and 60-ies. It considered itself as gradualist and possibilist. Of course they realised that Jean Monnet was right in underlining that institutions are indispensable since they consolidate potential progress. But they considered it useless to propose perfectionated federal constitutions at a moment when they were untimely. It was better to stick to less perfect institutional reforms that were « ripe ».

Such considerations may be realistic, even today.

What is realistic after Maastricht

In Maastricht, two main federalistic schemes were on the table: Monetary and Political Union. All too often, these were referred to as if connected, which was true only in part. Unfortunately, they were far from having reached the same level of feasibility, or « ripeness ».



n'avaient pas atteint le même niveau de faisabilité, ou « maturité ».

L'Union monétaire était déjà préparée par l'expérience du Système monétaire européen. Cependant, le dernier saut vers une monnaie unique européenne reste difficile.

Seuls deux Etats-membres, le Luxembourg et la France, ont déjà rempli les conditions d'admission : une balance budgétaire correcte, une inflation bien contrôlée et une dette nationale limitée. Les dix autres pays ont jusqu'à 1997 ou même 1999 pour se préparer à cet objectif final. Il n'y a pas de doute sur le fait qu'il faudra prendre des mesures difficiles et impopulaires pour y arriver. Néanmoins, ceux qui ont signé l'accord de Maastricht savaient qu'une politique déflationniste était indispensable et en ont accepté les conséquences, afin que cette Union soit un succès avant la fin du siècle.

Cette fois, à l'opposé du Plan Werner qui échoua dans les années 70, on pourra mettre en oeuvre des mesures drastiques. Cette fois, les temps sont mûrs.

L'Union Politique est-elle impossible?

Pour ce qui concerne le projet précédent, la situation était très différente (« L'Europe parlant et agissant en commun »). Chaque pays a sa propre culture des relations internationales. Ainsi, il semble irréaliste d'imaginer l'hypothèse selon laquelle de telles traditions séculaires soient éliminées ou même harmonisées. Les récents événements montrent à quel point les contrastes sont fondamentaux. Les tensions au Moyen-Orient nous en ont donné un premier exemple. Alors que les Pays-Bas entretenaient des relations privilégiées avec Israël (ce qui n'exclut pas des critiques occasionnelles vis-à-vis du gouvernement), De Gaulle pouvait jouer la carte arabe sans rencontrer d'opposition réelle. A l'heure actuelle, il ne semble pas qu'il soit possible de rapprocher ces deux approches.

Dans la guerre du Golfe, on a vu le Royaume-Uni suivre inconditionnellement les Etats-Unis, alors que l'Allemagne restait isolée et que Mitterrand rationalisait la position française avec des arguments qui n'avaient rien à voir avec ceux utilisés par Londres.

Pour finir, il y a le drame yougoslave. Dès le début, l'Allemagne avait défendu l'idée d'une reconnaissance rapide de la Slovénie et de la Croatie. Selon Bonn, le pseudo Etat-fédéral sans hégémonie serbe n'avait plus d'avenir. Les Néerlandais, pour leur part, vinrent à Belgrade avec l'illusion amicale mais conservatrice qu'une coalition était encore une voie possible. Par conséquence, la CE, au nom de laquelle ils agissaient, a perdu un temps précieux, alors que se déroulaient une guerre civile atroce.

Monetary Union had already been prepared by several years of the half-way European Monetary System. Surely, the leap towards a fully-fledged common European currency remained a difficult one. Only two member states, Luxembourg and France, already fulfilled the conditions for admission : a reasonably balanced budget, inflation well under control and a limited national debt.

The other ten countries were given time until 1997 or even 1999, to prepare for the final aim. No doubt this meant a series of painful and unpopular measures. Nonetheless, those who signed the Maastricht-agreement knew that a deflationist policy was indispensable, and accepted its consequences, in order to make this union a success before the end of the century. This time, in contrast to the unsuccessful Werner-plan of the 1970-ies, a drastic reform could be put into practice. This time, it was « ripe ».

Is Political Union Impossible?

As far as the other project (« Europe speaking and acting in common ») was concerned, the situation, was quite different.

Concerning Political Union, each country has its own cherished culture in international affairs, so that it seems unrealistic to build on the hypothesis that such deep-rooted traditions could be rapidly eliminated or even harmonized. Recent events demonstrated how fundamental the contrasts are.

The tension in the Middle-East gave the first example. Whereas the Netherlands have a strong leaning towards Israel (which does not exclude occasional criticism vis-à-vis the government), de Gaulle could play the Arab card without meeting sizeable opposition. For the moment, the gap could not possibly be bridged.

The second example, connected with the previous one, is the Gulf-war, in which Britain lined up unconditionally with the U.S., whereas the Federal Republic stood apart, and Mitterand rationalized the French position with arguments that had nothing to do with London's.

Finally: the Yugoslav drama. From the beginning, Germany advocated a rapid recognition of Slovenia and Croatia. In Bonn's view, the pseudo-federal state under Serbian hegemony had no future any more. The Dutch for their part, came to Belgrade with the friendly but conservative illusion that conciliation was still an issue. Consequently, the European Community, in the name of which they acted, lost precious time, while an atrocious civil war went on.





Nous n'en concluons pas que de telles divergences évidentes rendent l'Union diplomatique impossible. Au contraire, il faut entreprendre des efforts systématiques afin de créer un rapprochement. Cependant, à l'opposé de l'Union monétaire, une diplomatie commune est impensable à l'heure actuelle. Dans ce cadre, nous devons agir avec conviction, mais avec prudence en jouant avec le temps. Une intégration effective est dans ce domaine une idée loin d'être mûre.

L'Europe des régions

Afin de ne pas conclure sur une note pessimiste, nous pensons que dans deux autres cas, la situation est mûre. Premièrement, la Communauté peut rapidement considérer qu'elle pourra rapidement tirer profit, dans le processus de prise de décision, d'une coopération avec les régions.

En fait, l'Europe est plus riche en diversités que les simples drapeaux des Etats-membres semblent l'indiquer. Il est un fait que les intérêts et aspirations entre, par exemple, la Bavière et le Schleswig Holstein ne coïncident pas nécessairement. C'est également vrai pour le Mezzogiorno et le triangle industriel Milan-Turin-Gênes. Deuxièmement, nous devons aider et coopérer avec nos amis européens qui résidaient derrière l'ancien rideau de fer. En Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie (par bonheur, ces trois-là pourraient former une sorte de « Benelux » de la MittelEuropa), la situation s'empire. Nous ne devons pas être trop généreux ou trop fraternel. Ici, la société civile et les autorités communautaires doivent travailler systématiquement ensemble et rapidement. Ici, au moins une action globale et inspirée est plus que mûre.

We do not conclude that such obvious divergencies make diplomatic union impractical henceforth. On the contrary, systematic efforts have to be made in order to produce a rapprochement. But, contrary to monetary union, a common diplomacy is unthinkable for the time being. Here we have to act with conviction, but carefully, playing for time. Effective integration in this field is not yet ripe.

The Europe of Regions

In order not to conclude on a seemingly « pessimistic » note, we are convinced that in two other realms, the situation is ripe.

First, the Community can rapidly consider granting co-operation in the decision-making process, to the regions. In fact, Europe is richer in diversities than the simple flags of our nation-states seem to indicate.

It is a fact of life that the interests and aspirations between, say, Bavaria and Schleswig-Holstein do not necessarily co-incide. The same is true between the Mezzogiorno and the industrial triangle Milan-Turin-Genova.

Secondly, there is Community help to and co-operation with our fellow-Europeans beyond what was the Iron Curtain. In Poland, Czechoslovakia and Hungary (fortunately, these three might form a kind of Middle-European « Benelux »!), the situation is worsening. We could not possibly be too generous or too fraternal. Here, civil society and the Community authorities have to work together systematically and fast. Here at least an inspiring, overall action is more-than-ripe!

Prof. Dr. Hendrik Brugmans

Europae Collegii Rector Emeritus



CROCODILE

Editeur : Pier Virgilio Dastoll.

Co-présidents : John Pinder et Francesco Gui.

Lettre périodique fondée par Altiero Spinelli et Felice Ippolito en octobre 1980. Publiée avec la collaboration des Intergroupes fédéralistes constitués au sein du Parlement européen, dans les parlements nationaux et dans les Assemblées régionales d'Europe.

Coordination Interparlementaire : Adelaide Aglietta, Victor Manuel Arbeloa Muru, Richard Balfe, Rosaria Bindi, Bruno Boissière, Jon Gangotti, Fernand Herman, Rudolf Luster, Vincenzo Mattina, William Newton Dunn, Ioannis Pasmazoglou, Carlos Pimenta, Max Simeoni (Parlement Européen), Gaetano Arté, Giuseppe Calderisi, Cesare Dujany, Guido Gerosa, Luigi Granelli, Diego Novelli, Gerolamo Pellicano (Parlement Italien), Ludo Dierickx (Parlement belge), Georges Mesmiri, Marie-Noëlle Lienemann (Parlement français), Alessandra Zagatti (Assemblées régionales).

Collaborateurs : Scott Crosby, Andreas Eggenberg, Serge Ghizzardi (coordination), Simon Nugent, Roberto Santaniello, Adrian Taylor.

Edition : Crocodile sprl, Centre d'information et de documentation fédéraliste, rue Froissart 119, Bte 23, B-1040, Bruxelles, tél. 284.5128/284.7128/2304229 - Fax 284.9128.

Administration-Gestion : Saverio Dastoll et Laura Autore

Bureau de Rome : via della Colonna Antonina 35 I-00186 Rome, tél. 684.1235, fax 679.6968 (N. Forlani).

Imprimé par : Imprimerie de Beys, chaussée de Waterloo 1245, B-1180 Bruxelles, tél. 374 17 25.

CROCODILE est envoyé à tous ceux qui acceptent de soutenir les frais d'impression et de diffusion, moyennant une contribution de 1700 FB (minimum) par an, à verser en faveur de CROCODILE sprl, BBL 310-0201848-77, Bruxelles.



L'avenir de l'Europe

La fin des années '80 et le début des années '90 ont été pour l'Europe une période de grands bouleversements, qui a vu l'effondrement de l'empire soviétique, la réunification de l'Allemagne et l'éclatement de la Yougoslavie et de l'Union soviétique elle-même. Malgré les problèmes et les dangers qu'ils suscitent, ces événements sont globalement positifs pour le développement de la démocratie parlementaire et de l'économie de marché.

Ces événements historiques surviennent à un moment où la Communauté européenne connaît elle-même une évolution fondamentale.

Après avoir été prise d'une forme de sclérose au début des années 1980, la Communauté a retrouvé son dynamisme grâce à une série d'initiatives audacieuses : l'Acte unique européen et le principe du vote à la majorité qualifiée, la reconnaissance mutuelle et l'imposante stratégie de 1992.

Le rôle de la concurrence

Dans les domaines qui relèvent de ma compétence, la politique de concurrence et les services financiers, nous avons accompli une part très importante des tâches qui nous sont imparties au titre de l'objectif 1992 et nous poursuivons notre effort. Nous avons été confortés dans notre détermination à ouvrir les marchés en mettant en application les principes de concurrence par les nouveaux instruments que sont le règlement sur les concentrations et la décision de la Cour de justice des Communautés européennes qui prévoit très clairement que l'article 90 peut être utilisé comme base juridique pour les directives adressées aux Etats qui contraignent des entreprises à enfreindre les règles de concurrence ou qui se dissimulent derrière des entreprises apparemment indépendantes.

La création d'un marché unique sans frontières est en soi la plus grande aide que la Communauté puisse fournir à son industrie et à ses consommateurs. Pourtant, plus nous nous rapprocherons d'un marché intégré, plus la pression de la concurrence se fera sentir et plus la tentation sera forte pour les gouvernements de donner un coup de pouce à « leurs » entreprises et pour celles-ci d'adopter des pratiques restrictives pour tenter de prendre l'avantage sur leurs concurrents. La Communauté devra redoubler de vigilance pour que, dans le cadre du marché unique, la concurrence soit loyale et s'exerce sur la base de l'avantage comparatif et non sur celle de l'accès au financement public ou de l'aptitude à évincer le concurrent.

Europe's Future

The late 1980s and early 1990s have been a time of momentous change in Europe. They have seen the collapse of the Soviet Empire, the reunification of Germany, and the current splintering of Yugoslavia and of the Soviet Union itself. Despite the problems and dangers caused by these events, overall they are positive for the development of parliamentary democracy and free market economy.

These historic developments come at a time when the European Community itself has been undergoing a fundamental change.

First, the Community was gripped by a form of sclerosis in the early part of the 1980s. It has restored its dynamism through a series of bold steps: the Single European Act and the principle of qualified majority voting, mutual recognition, and the entire, massive, 1992 strategy.

The role of Competition Policy

In my areas of responsibility, competition policy and financial services, we have achieved a very substantial part of our 1992 tasks and we are still pushing ahead. Our determination to open markets by the application of competition principles has been boosted by the new tools we have acquired in the form of the Merger Regulation and the European Court of Justice's clear ruling that Article 90 can be used as a legal basis for directives addressed to states which force undertakings to act anticompetitively, or which hide behind apparently independent undertakings.

The creation of a single barrier-free market is the single biggest help the Community can give to its industry and to its consumers. However, as we get closer to an integrated market, the pressures of competition will increase as will the temptation for governments to give a little help to « their » companies or to the temptation among companies to engage in restrictive practices so as to try and steal a march on their competitors. The Community will have to be increasingly vigilant in order to ensure that competition in the single market is fair and takes place on the basis of comparative advantage rather than access to public funds or ability to squeeze out competition.



Le principe de la cohésion

Un autre aspect essentiel du grand bond en avant réalisé par la Communauté européenne est la concentration sur le principe de la cohésion. La Communauté européenne ne sera considérée comme une réussite que si elle améliore les conditions de vie et de travail de tous ses citoyens, où qu'ils vivent. La Communauté peut aider les régions de plusieurs manières : en premier lieu en finançant le développement sur une échelle que les petits Etats membres ne peuvent atteindre. En second lieu, elle doit, géographiquement et en volume, concentrer les dépenses structurelles sur les zones qui en ont le plus besoin. Je pense que nous devons axer l'aide structurelle avant tout sur les régions de l'objectif 1. En troisième lieu, les aides d'Etat accordées dans les régions riches de la Communauté doivent faire l'objet d'un contrôle très strict, afin d'éviter qu'elles aient pour effet de neutraliser les mesures d'aide existant dans les régions plus pauvres.

Pour accompagner sa politique régionale, la Communauté doit mettre en oeuvre des programmes de formation, soutenir la recherche et le développement et encourager la création de petites et moyennes entreprises. Elle doit adopter à cet effet une approche de portée générale. Si je reconnais les mérites des aides ciblées destinées à financer des technologies clés de manière que de nombreuses entreprises en bénéficient dans un large éventail d'industries et de secteurs, je suis opposé à celles qui visent à financer de façon sélective certaines grandes sociétés européennes, même si elles sont destinées à la R D.

La logique de l'ouverture

La logique de l'ouverture s'applique aussi à l'extérieur. La Communauté doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que l'Uruguay Round du GATT aboutisse à un accord viable, même si cela suppose une réforme fondamentale de la politique agricole commune. En ce qui concerne la politique de concurrence, des progrès énormes doivent être accomplis au plan international. A mon avis, la meilleure démarche consiste à conclure une série d'accords bilatéraux, dont l'efficacité peut être mise à l'épreuve du temps. Lors du prochain round de négociations du GATT, nous devrions également proposer d'ouvrir des discussions multilatérales sur la politique de concurrence internationale. La première étape du processus est le pas en avant historique franchi dans le cadre de l'accord CE-Etats-Unis de 1991 sur la politique de concurrence. C'est en développant

The principle of cohesion

Another key aspect of the European Community's great leap forward is its concentration on the principle of cohesion. The European Community will only be deemed a success if it can bring better living and working conditions to all its people, wherever they live. The Community can help the regions by, first, providing funds for development on a scale which the smaller Member States cannot attain. Secondly, the Community should concentrate structural spending both geographically and in volume terms on the areas of greatest need. I believe that we must concentrate structural aid above all on Objective 1 areas. Thirdly, there must be very strict control of state aids in the richer regions of the Community so that the incentives available in the poorer regions are not eclipsed.

Coupled with regional policy, the Community must develop training programmes, support research and development and encourage the creation of small and medium sized companies. The Community must adopt an across the board approach to this assistance. Whilst I accept the advantages of targeted aid in terms of funding to key technologies in a way which involves many companies in a broad range of industries and sectors, I am opposed to targeted aid in terms of the selected funding of specific large European companies, even for R&D.

The logic of openness

The logic of openness applies externally, as well. The European Community must lend all the assistance it can to the completion of the Uruguay Round of the GATT with a workable agreement, even if this requires fundamental changes to the Common Agriculture Policy. In terms of competition policy, there are massive advances to be made in the development of international policy. In my view, the best way forward is to embark on a series of bilateral arrangements, the efficacy of which can be tested over time. In the next GATT round we should propose, as well, multilateral discussions on international competition policy. It is through the development of this type of co-operation, rather than through protectionism at home, that Japanese trading policies should be tackled.



ce type de coopération, et non en recourant au protectionnisme, qu'il convient de répondre aux stratégies commerciales du Japon.

Les prochaines étapes du développement de la Communauté européenne ont été franchies aux conférences intergouvernementales de Maastricht. Les Etats membres ont adopté un calendrier pour l'union monétaire et sont parvenus à un accord sur l'union politique, qui prévoit une politique étrangère et de sécurité commune, le renforcement de la coopération dans plusieurs domaines, ainsi que l'extension de la portée du Traité, du vote à la majorité qualifiée et des pouvoirs du parlement européen.

Préparer l'élargissement

La Communauté européenne répond à l'évolution de la situation en Europe. Il y a tout lieu de se féliciter des perspectives d'élargissement, mais toute nouvelle adhésion ne peut être dans l'intérêt du pays concerné, et dans celui de la Communauté, que si le candidat est économiquement en mesure d'apporter sa contribution à la Communauté et de tirer un avantage de son adhésion. En outre, si la Communauté veut rester dynamique, son développement nécessitera inévitablement d'ici quelques années des réformes institutionnelles. Il est clair dès à présent que de nouvelles conférences intergouvernementales seront nécessaires à cet effet. La Communauté a également négocié avec les pays de l'AELE la création d'un Espace économique européen. Ensemble, la Communauté et l'AELE représentent près de la moitié du commerce mondial. En 1990, elles ont réalisé 47,2% des exportations et 46,6% des importations. Ces échanges s'effectuent pour l'essentiel entre ces deux groupes de pays : en 1990, ce sont 68% des échanges qui ont eu lieu au sein de l'EEE. Si l'on arrive finalement à un accord, auquel je crois fermement, dès la date d'entrée en vigueur de cet accord, l'EEE constituera un marché de quelque 380 millions de consommateurs, de l'Arctique à la Méditerranée, où les libertés fondamentales de circulation de la Communauté seront mises en oeuvre le plus largement possible et où l'AELE sera étroitement associée à toute nouvelle initiative de la Communauté.

Pour certains pays de l'AELE, devenir membre de l'EEE est un pas vers l'adhésion à la Communauté. D'autres y voient, pour le moment, une solution de rechange, mais qui n'exclut pas d'autres possibilités.

La Communauté n'approfondit pas seulement ses liens avec l'Europe occidentale, mais aussi avec l'Europe orientale. Elle a encouragé la

The next steps in the European Community's development were taken at the Maastricht intergovernmental conferences. The Member States have agreed on the timetable for monetary union, and have reached an agreement on political union which includes a common foreign and security policy, increased cooperation in a number of areas, and extensions to the range of the Treaty, to qualified majority voting and to the powers of the European Parliament.

Making the enlargement possible

The European Community is responding to the changing situation in Europe. The prospects of enlargement is to be welcomed but a successful application is only in the applicant's and the Community's, interest if the applicant is economically able to contribute to the Community by, and benefit from, its membership. It is also inevitable that the growth of the Community will within a few years necessitate changes in the institutions if the Community is to retain its dynamism. It is already clear that there will have to be further intergovernmental conferences to achieve this.

The Community has also negotiated with the EFTA countries for the creation of a European Economic Area. Together, the EC and EFTA account for almost half of the world's trade. In the 1990 they were responsible for 47.2% of total exports and 46.6% of imports. Most of this trade is carried out with each other: in 1990, 68% of the EEA trade was internal. If an agreement is finally concluded, as I am confident it will be, then from the date on which it comes into force, the EEA will have a market of some 380 million consumers stretching from the Arctic to the Mediterranean, in which the Community's fundamental freedoms of movement will be implemented to the largest extent possible and in which EFTA will be closely involved in any new Community initiatives.

For some EFTA countries, membership of the EEA is a step on the way to full membership of the EC. For others, it may at present be an alternative, but an alternative which keeps options open.

The Community is deepening its links with Eastern, as well as Western, Europe. The Community encouraged the reunification of Germany. The Community offers aid, techni-





réunification de l'Allemagne et offre aide, assistance technique et conseils économiques et juridiques aux pays de l'ancien bloc soviétique, dont certains ont déjà bien progressé sur la voie d'une économie de marché viable.

La Communauté européenne : une construction unique

La Communauté européenne est une construction unique. C'est un modèle de la façon dont il est possible de pallier les inconvénients d'un système constitué d'Etats nationaux sans en perdre les avantages. C'est une construction qui peut être, et est effectivement, utilisée par les gouvernements nationaux comme bouc émissaire commode pour imposer des décisions impopulaires mais nécessaires. Ce phénomène est inévitable, et même souvent souhaitable, à condition de ne jamais perdre de vue à quel point la Communauté est primordiale pour la prospérité de ses membres.

Aujourd'hui plus que jamais, c'est l'existence de la Communauté qui permet aux nations européennes de jouer un rôle dans le monde, notamment sur le plan économique, aux côtés des Etats-Unis et du Japon. La Communauté est également un facteur de stabilité le long de ses frontières, même si elle ne réussit pas toujours à régler sur-le-champ des conflits profondément enracinés. La Communauté peut également, le moment venu, servir de modèle pour l'établissement de relations économiques entre les anciennes républiques soviétiques, devenues membres de la Communauté des Etats indépendants, aussi lointaine que puisse paraître cette perspective à l'heure actuelle.

A l'intérieur de la Communauté, de nombreux problèmes restent forcément à résoudre. Des aspirations au régionalisme et au fédéralisme s'opposent à la conception plus traditionnelle d'une Europe des patries. Les opinions divergent sur la question de savoir si la politique industrielle doit encourager des Euro-champions sélectionnés par les gouvernements en leur accordant de substantielles aides spécifiques ou si elle doit permettre aux marchés de sélectionner les vainqueurs et fournir des aides à tous. Il n'est par surprenant que le débat se poursuive.

Il ne faut cependant pas que ce débat affecte les progrès énormes que nous avons accomplis et que nous continuons d'accomplir. Les changements structurels que j'ai décrits préfigurent l'avenir du continent européen, avec comme pôle central une Communauté de plus en plus unie et bénéficiant de l'énorme avantage d'un vaste marché prospère et sans entraves.

cal assistance and economic and legal advice to the former Soviet-bloc countries, some of whom are already well on the way to establishing viable free market economies.

The EC: a unique construction

The European Community is a unique construction. It is a model of how the disadvantages of a system of national states can be overcome without losing the advantages. It is a construction which can be, and is, used by national governments as a convenient scapegoat for unpopular but necessary decisions. That is inevitable, and often desirable, so long as it is always remembered how crucial the Community is to the prosperity of its members. More than ever today, it is the existence of the Community which enables European nations to play a world role, not least in economic terms, along with the United States and Japan. The Community is also a force for stability along its borders, even if it is not always instantly successful in resolving deep-seated conflicts. The Community may also in due course be used as a model for the economic relations between the former Soviet Republics, now members of the Commonwealth of Independent States - distant though that prospect may currently seem.

Within the Community there are bound to be many unresolved issues. There are forces tending towards regionalism and federalism which run counter to the more traditional view of a « Europe des patries ». There is conflict over whether industrial policy should involve the fostering of large Euro-champions which are chosen by governments and are given large amounts of specific aid, or whether industrial policy should rather allow markets to select the most successful companies, with aid being provided across the board. It is not surprising that the debates continue.

But these debates should not affect the enormous progress we have made and are making. The changes in the structure of Europe which I have outlined reflect its future as a continent whose central pole is a Community coming closer together and with the enormous benefit of a vast and prosperous barrier-free market economy.

Sir Leon Brittan

Vice-president of the Commission of the EC



10 1992 Objectif transposition

Le 31.12.1992 se profile à l'horizon, mais l'achèvement du marché intérieur n'est pas encore une réalité. Les institutions communautaires devront consentir de efforts importants à fin d'arriver à l'heure avec le rendez-vous de l'espace sans frontières.

Actuellement, le pouvoir d'initiative de la Commission a été pleinement exercé. Les 282 mesures du Livre blanc ont été présentées au Conseil des Ministres qui a adopté 233 textes législatifs; il reste encore à approuver 39 actes, le Conseil ayant partiellement adopté quatre propositions de directives et arrêté dix positions communes.

Parmi ces mesures adoptées il y en a plusieurs qui ont une importance particulière pour le bon fonctionnement du Marché intérieur. Il s'agit de mesures concernant la libre circulation des personnes et la complète élimination des barrières fiscales. Dans le domaine fiscal, le Conseil a approuvé en décembre 1991 une directive portant sur l'institution d'un régime transitoire de TVA jusqu'à fin 1996.

Cette directive renvoie toute décision concernant le projet d'harmonisation de la fiscalité indirecte élaboré par Lord Cockfield en 1987. Le régime transitoire qui devrait garantir, selon les opinions les plus optimistes, l'abolition des frontières fiscales maintient en effet le principe du paiement de la TVA dans le pays de destination. C'est notamment pour cette raison que le système envisagé ne semble pas garantir le meilleur fonctionnement du Marché intérieur et n'élimine pas tout risque de distorsion de concurrence et d'évasion fiscale à l'intérieur de la Communauté.

A cet égard la coopération administrative apparaît comme une solution insuffisante, tandis que certains mécanismes pourraient finir par alourdir plutôt que simplifier les formalités imposées aux entreprises. Enfin, aucune décision définitive n'a été prise en ce qui concerne le rapprochement des taux. C'est pourtant une condition essentielle à la suppression des obstacles fiscaux.

La libre circulation de personnes reste, à l'heure actuelle, le domaine qui connaît le plus de retard dans la réalisation du programme prévu par le Livre blanc. La Commission européenne montre de plus en plus son inquiétude vis à vis des problèmes liés à la suppression des contrôles aux frontières qui auront comme conséquence d'empêcher la libre circulation des personnes à l'intérieur de la Communauté.

Mais pour réaliser l'objectif '92, il est nécessaire que l'ensemble des pays communautaires puissent adopter les mesures nationales d'exécution afin de garantir l'application correcte de la législation communautaire. Même si dans certains domaines des mesures nationales ont été prises, la situation est très préoccupante. A la fin du 1991, les actes

1992's Objective - Transposition

One can already spot 31 December 1992 on the horizon but the internal market is not yet a reality. The Community Institutions will have to make a great effort if they are to be in time for their appointment with a border free Europe.

At this stage the right of initiative of the Commission has been successfully exercised. The 282 measures outlined in the White Paper have been tabled before the Council. The latter has adopted 233 legal texts. What remain are 39 laws which the Council has partially adopted and 4 draft directives.

Amongst these measures are many which have great importance for the efficient operation of the internal market. These comprise measures relating to the free movement of persons and the complete elimination of fiscal barriers. With regard to the latter the Council agreed in December 1991 a Directive establishing a transitory regime for VAT which will be in effect until 1996.

This directive cuts across every decision relating to the draft harmonisation of indirect taxation proposed by Lord Cockfield in 1987. According to the most optimistic prognoses the directive should guarantee the abolition of tax frontiers, but in practice maintains the principle of payment of VAT in the country of destination. It is, in particular for this reason that the system foreseen is unlikely to guarantee the most smooth operation of the Single Market, or indeed, the elimination of any risk of competition distortion or tax evasion within the EC. The administrative cooperation which is intended to eliminate these risks appears to be insufficient while some of the measures foreseen may end up by increasing rather than reducing the burdens which business will encounter. Finally, no definitive decision has been taken regarding the harmonisation of tax rates which is an essential condition for the real abolition of fiscal barriers.

The free circulation of persons remains at the moment the area lagging most behind as far as realization of the White Paper Programme is concerned. The EC Commission is increasingly more uneasy about the problems connected with the removal of frontier controls. These problems will prevent the free circulation of persons within the Community.

To reach the so-called « Objective '92 » it is essential that all Community countries can adopt the national implementing measures in order to ensure the correct application of Community law. Even if in some areas the national measures have been taken, the situation remains most worrying. At the end of 1991 the number of Community laws in force was 173. But according to a report of 18



communautaires en vigueur étaient au total 173, mais selon un rapport élaboré par la Commission et présenté au Conseil « Marché Intérieur » du 18 décembre 1991, seulement 49 mesures législatives avaient été transposées dans tous les pays membres de la Ce. La mise à jour de ce rapport, présentée au cours du Conseil des Ministres du 25 février 1992, relève que les mesures du Livre blanc en vigueur sont actuellement 193 dont 156 demandent des mesures nationales d'exécution. Les pays qui ont transposé la plus grande partie des actes sont le Danemark (125), la France (121) et le Royaume-Uni (113). Le pays communautaire qui connaît le plus de retard est, par contre, le Luxembourg (90 mesures d'exécution). L'Italie a récupéré une grande partie de son retard en transposant, depuis la fin de l'année, 40 mesures du Livre blanc. A l'heure actuelle, le taux communautaire de transposition a atteint 72% et 56 mesures ont été transposées par tous les Etats membres.

L'objectif « transposition » devient donc de plus en plus important, particulièrement au regard de l'arrêt de la Cour de Justice du 19 novembre 1991 dans l'affaire Francovich et Bonafici. La Cour a confirmé que le droit communautaire impose une obligation dans le chef des Etats membres d'octroyer réparation aux particuliers pour les dommages causés par les violations du droit communautaire qui leur sont imputables. La possibilité de réparation à charge de l'Etat membre est, selon la Cour, indispensable lorsque le plein effet des normes communautaires est subordonné à la condition d'une action de la part de l'Etat, telle que la transposition d'une directive.

En 1992 les directives concernant la suppression des contrôles physiques aux frontières devront être transposées dans presque tous les Etats Membres, étant donné l'importance que la Commission attache à ce domaine qui représente l'exemple le plus concret et le plus visible de l'achèvement du Marché intérieur.

Mais c'est aussi dans d'autres secteurs importants que des efforts particuliers sont demandés aux administrations nationales. Il s'agit notamment de secteurs tels que les services financiers (banques, assurances, valeurs mobilières), les marchés publics (la directive « travaux » et celle « fournitures »), les normes phytosanitaires et vétérinaires ainsi que le droit des sociétés.

Une des préoccupations majeures de la Commission repose sur le fait que plusieurs Etats membres ont éprouvé des difficultés pour la transposition des directives les plus récentes. Cette préoccupation augmente si on considère que dans les prochains mois des actes de plus en plus complexes entreront en vigueur.

1992 est donc une année-clés pour l'achèvement effectif du Marché intérieur. Il appartient aux parlements et aux administrations nationales de prendre leur responsabilité et de transposer le plus grand nombre possible de mesures communautaires dans leurs systèmes juridiques.

December 1991 drawn up by the Commission and presented to the Internal Market Council, only 49 legislative measures had been transposed in all Member States. The updating of this report which was presented during the Council of Ministers of 25 February 1992 shows that the White paper measures in force are 193 at the moment of which 156 require national implementing measures. The countries which have transposed the greatest number of acts are Denmark (125), France (121) and UK (113). Against that the most dilatory Member State is Luxemburg (90 measures implemented). Italy has made up much of its delay by transposing 40 White Paper measures since the end of the year. At the present time the Community rate of transposition has reached 72% and 56 measures have been transposed by all Member States.

The transposition goal becomes even more important when one considers the ruling of the European Court of Justice of 19 November 1991 in the case of Francovich and Bonafici. The Court confirmed that Community law imposes a principle whereby member States are required to compensate individuals for damages suffered by breaches of Community law which are attributable to the State. The possibility of reparations at the cost of the State is, according to the Court, particularly important since the real effect of a Community regulation is dependent on the condition of specific action on the part of the State, such as the transposition of a Directive.

In the short term - 1992 must see, in almost every Member State, the transposition of Directives relating to the abolition of physical controls on frontiers, taking into account the importance the Commission places on this matter which offers the single most concrete and visible signal of the completion of the Internal market.

But there are also other major areas where a special effort is required by national governments. These comprise, notably, sectors such as financial services (banks, insurance), the public procurement markets (the works and supplies directives), veterinary norms as well as company law.

One of the major preoccupations of the Commission now is that several Member States have indicated difficulties in transposing the most recently agreed Directives. The anxiety grows if one bears in mind that in the coming months the laws which will come into force are more and more complex.

1992, therefore, is a key year for the completion of the Internal Market. We call on national parliaments and administrations to take their responsibility to transpose the maximum number of the directives into their national legal system.



12 Le menu britannique pour les Douze

Pour John Major et son gouvernement, 1992 est en premier lieu l'année de l'achèvement du marché intérieur. Dans l'attente des élections du 9 avril, M. Major et ses ministres se préparent à influencer le programme de leur présidence et en donner le rythme, sur la base des grandes tâches suivantes:

- * l'achèvement du marché intérieur;
- * la préparation de la Communauté à son élargissement;
- * le renforcement des liens de la Communauté avec l'Europe de l'Est et l'ancienne Union Soviétique;
- * l'aboutissement des négociations du GATT;
- * la réforme de la Politique agricole commune;
- * la poursuite, en fonction de son état d'avancement, de l'étude des finances communautaires.

L'achèvement de l'intégration négative

L'objectif 1992 sera atteint en mettant l'accent en particulier sur un certain nombre de thèmes clés:

- * la déréglementation et l'examen minutieux des directives;
- * la mise en oeuvre et l'application des directives communautaires au plan national;
- * la suppression progressive de politiques de crédit et d'appui commercial de type « chacun pour soi »;
- * la poursuite de politiques axées sur la concurrence plutôt que sur l'intervention.

Pour ouvrir la Communauté aux échanges commerciaux, un rythme plus rapide sera imposé à l'examen des directives dans les matières suivantes: a. assurance sur la vie; b. libéralisation de l'aviation; c. concurrence loyale et non subventionnée dans le secteur de l'énergie sur l'ensemble du territoire de la Communauté; d. propriété intellectuelle en matière de marque communautaire et de droit d'auteur; e. marchés publics.

Le traité de Maastricht sera interprété en mettant davantage l'accent sur la mise en place d'un environnement favorable aux entreprises que sur l'intervention directe de la Communauté: la concurrence et les forces du marché sont déterminantes pour toute politique industrielle.

Les politiques de l'environnement devront tenir compte des réalités industrielles et un calcul de rentabilité sera effectué afin de pondérer le coût pour l'industrie et pour le consommateur par rapport aux avantages sur le plan de l'environnement.

Le même degré de libéralisation qu'au Royaume Uni devra s'instaurer dans toute la Communauté dans le secteur des postes et télécommunications.

The menu of Mr Major for the Twelve

For John Major and his Cabinet, 1992 means the completion of the Single market. Awaiting the general elections of 9 April, Mr Major and his Ministers will be able to influence the agenda, determine the pace and set the priorities of the UK Presidency of the the EC Council, on the basis of a number of important tasks:

- * the completion of the Single Market;
- * preparing the Community for enlargement;
- * developing Community links with Eastern Europe and the former Soviet Union;
- * dealing with the outcome of GATT talks;
- * reform of the CAP;
- * advancing review of Community's finances.

The completion of the negative integration

The Single Market will be completed giving a greater emphasis on several key themes:

- * first, deregulation: the rigorous scrutiny of all directives to ensure they do not impose unnecessary burdens;
- * second, the implementation and enforcement nationally of Community directives;
- * third, the phasing out of beggar-my-neighbour credit and trade support policies;
- * fourth, the maintenance of competitive rather than interventionist policies.

The UK Presidency will concentrate on those measures which will genuinely make the European Community « open for business »: a. the Life Insurance Framework Directive; b. the aviation liberalisation package; c. Energy liberalisation; d. Intellectual Property: the community trade-mark and progress on copyright; e. Public Procurement.

The industrial policy text of Maastricht Treaty puts the emphasis on the creation of a favourable environment for business rather than direct intervention, and any Commission proposals have to be agreed unanimously by the Council.

The pressures for better environmental protection can be reconciled with the need to maintain a competitive industry. This means ensuring that environmental policies take account of industrial realities, cost benefits analysis is done to balance the costs to industry and the consumer against the environmental benefits.

The telecommunications and posts sector throughout the Community will be based on similar open market principles.

The UK Presidency will focus on these key-points: financial procedures, coupled with effective monitoring and evaluation of past structural projects; the current excessive bureaucracy in administering

Des contrôles financiers rigoureux et la réduction des frais liés à l'administration des Fonds structurels seront le premier pas à accomplir en vue de limiter la multiplication des dépenses. Conformément au principe de subsidiarité, les Etats membres devront pouvoir prendre librement les décisions qui touchent à leurs politiques structurelles.

L'aide artificielle en matière de crédit à l'exportation devra être ralentie et les primes imputées par les organismes de crédit à l'exportation devront être nivelés.

La dilution de la Communauté

Le gouvernement de M. Major appuie sans réserve l'adhésion de tous les pays européens qui souhaitent devenir membres de la Communauté. Le calendrier dépendra de leur propre situation politique et économique, ainsi que de l'établissement dans ces pays d'une véritable économie de marché.

La signature des accords d'association avec la Tchécoslovaquie, la Pologne et l'Hongrie est une première étape vers leur adhésion et des accords similaires devront être conclus avec la Bulgarie et la Roumanie.

La Russie et la CEI doivent entrer à part entière dans la Banque Mondiale et dans le FMI, ceci dans les plus brefs délais. L'aide communautaire sera maintenue, mais c'est le commerce qui sera déterminant à long terme pour la relance de leur économie.



LE CALENDRIER DE LA PRESIDENCE BRITANNIQUE

Juillet	Novembre
13 Conseil Eco-Fin et Agriculture	3 Conseil consommateurs
15 Programme de la présidence devant le Pe	6 Conseil commerce
16 Conseil Transports	9 Conseil affaires générales
17 Coopération politique	12 Conseil culture
20 Conseil affaires générales	13 Conseil santé
22 Conseil budgets	16 Conseil agriculture
	17 Conseil budgets
Septembre	18 Conseil développement
4 Conseil Eco-Fin	19 Conseil télécommunications
7 Conseil Culture	23 Conseil Pêche et Eco-Fin
12 Conseil affaires générales	24 Conseil industrie
18 Conseil environnement	26 Conseil éducation
21 Conseil Agriculture et Marché unique	30 Conseil énergie
28 Conseil Eco-Fin	
Octobre	Décembre
5 Conseil affaires générales	1 Conseil affaires sociales
12 Conseil recherche et affaires sociales	7 Conseil affaires générales
19 Conseil Pêche et Eco-Fin	8 Conseil transports
20 Conseil environnement	9 Conseil recherche
26 Conseil Agriculture et transports	11 Conseil européen
	14 Conseil Eco-Fin et agriculture
	15 Conseil environnement
	17 Conseil marché unique
	21 Conseil affaires générales

monitoring and evaluation of past structural projects; the current excessive bureaucracy in administering the Funds and, in accordance with the principle of subsidiarity, the freedom of Member States to take their own decisions affecting their structural policies.

The need to scale down artificial export credit assistance will be a priority of the UK Presidency, with the problem of disparity in levels of premium charged by export credit agencies.

Thinning of the Community

An important task for the UK Presidency will be to make early progress on the enlargement of the Community. The UK supports membership for all European Countries that want to join. The timing will depend on how quickly they can become full market economies and assume their membership obligations.

The Association Agreements that the Community has concluded recently with Poland, Hungary and Czechoslovakia are important step forward. It is important that the EEC conclude similar association agreements with other central and eastern Europe Countries such as Bulgaria and Romania.

Russia and all the newly independent states of the former Soviet Union have to become full members of both the World Bank and the IMF at the earliest possible opportunity. The EEC can Assist the development of the newly emerging democracies better by opening up trade than by providing aid.



THE AGENDA OF THE UK PRESIDENCY

July	November
13 ECO-FIN and Agriculture Council	3 Consumer Council
15 Programme of the Presidency to EP	6 Trade Council
16 Transport Council	9 General Affairs Council
17 Political Cooperation	11 Culture Council
20 General Affairs Council	13 Health Council
	16 Agriculture Council
September	17 Budget Council
4 ECO-FIN Council	18 Development Council
7 Culture Council	19 Telecommunications Council
12 General Affairs Council	23 Fishery and ECO-FIN Council
21 Agriculture and Single Market Council	24 Industry Council
28 ECO-FIN Council	26 Education Council
	30 Energy Council
October	December
5 General Affairs Council	1 Social Affairs Council
12 Research and Social Affairs Council	7 General Affairs Council
19 Fishery and ECO-FIN Council	8 Transport Council
20 Environment Council	9 Research Council
26 Agriculture and Transport Council	11 European Council
	14 ECO-FIN and Agriculture Council
	15 Environment Council
	17 Single Market Council
	21 General Affairs Council



14 L'impact de l'Union politique sur l'EEE

Il est difficile de comprendre quel impact aura l'Union politique sur l'Espace Economique Européen. Ainsi, l'Union politique et l'UEM sont qualitativement très différents de l'EEE. Cependant, on peut souligner les différences afin de mieux comprendre la réalité politique et la teneur de l'EEE. Je désirerais traiter cela sous quatre angles différents:

Affaires étrangères

L'accord sur l'Union politique établit le principe du dialogue en vue de développer des relations plus étroites dans des sphères d'intérêt communs. Cela peut avoir lieu au niveau ministériel, au niveau des directeurs politiques, au sein des réseaux diplomatiques, de conférences et d'organisations internationales.

L'Union politique peut avoir un impact sur le dialogue politique dans le cadre de l'EEE, vu que la CE augmentera les prises de position commune en politique extérieure et de sécurité. La Communauté aura ainsi une position de base. Cela aura pour conséquence que chaque capitale des pays de l'AELE subira une pression croissante afin qu'elles se rangent sur les positions de la CE.

Dimension démocratique

L'accord sur l'EEE ne traite pas de la dimension démocratique pour trois raisons simples: En premier lieu, il n'y a pas de transfert de pouvoir législatif des parlements nationaux au Comité conjoint EEE. En deuxième lieu, chaque pays de l'AELE peut refuser d'adopter le transfert d'une nouvelle directive européenne en loi EEE. En troisième lieu, la prise de décision est un processus de décision long qui peut mener à la suspension d'une partie de l'accord s'il y a des divergences profondes.

Les parlements nationaux peuvent être consultés avant l'adoption d'une nouvelle loi par le Comité conjoint de l'EEE. Puisque le rôle des parlements nationaux est maintenu « de iure » pour la prise de décision, le rôle de l'Assemblée parlementaire de l'EEE est principalement consultatif et examine les rapports annuels du Comité conjoint EEE.

L'impact de l'Union politique sur l'EEE sur le développement d'un processus plus démocratique au sein de la CE n'est pas direct. Cependant, il explique pourquoi il est si difficile pour la CE de faire participer les pays de l'AELE à la co-décision. La CE manque d'équilibre co-décisionnel au sein de ses institutions. Ainsi, la CE et ses pays membres ne peuvent pas accepter d'étendre un tel droit à une troisième partie contractante dans le cadre d'un accord d'association.

Le renforcement des compétences communautaires

L'Union politique devra renforcer les pouvoirs de la CE par une plus large application du vote à la majorité qualifiée, en particulier pour la recherche et le développement, l'environnement, la santé publi-

Impact of Political Union on the EEA

The impact of Political Union on the EEA is difficult to assess. As with the Economic and Monetary Union, Political Union is qualitatively very different from the EEA and does not leave much ground for comparison. Nevertheless, it might be useful to highlight some differences in order better to understand the political scope and depth of the EEA. I shall handle the following four points:

Foreign Affairs

The EEA Agreement: establishes the principle of a dialogue on foreign policy with a view to developing closer relations in spheres of mutual interest. This should take place at ministerial level, at the level of political directors, within the networks of diplomatic channels, at conferences and international organisations.

Impact of the Political Union on the EEA: In my opinion, the Political Union Treaty may have an impact on the political dialogue in the EEA in the sense that the EC will increasingly present common positions on foreign policy and security questions. This means that on several issues the EFTA countries will be faced with a Community which has one basic position. The consequences, as I see them, is that a growing pressure may be felt in individual EFTA capitals to move in the same direction as the EC.

The democratic dimension

The EEA Agreement: The democratic « per se » is not raised in the EEA for basic following the three reasons: first, there is no transfer of legislative powers from the National Parliaments to the EEA Joint Committee; second, each EFTA country can refuse to adopt a new EC rule into EEA law; and, third, decision-making is a long negotiating process which may lead to the suspension of a part of an annex of the Agreement if views cannot be reconciled.

National Parliaments can be consulted before a new rule is adopted in the EEA Joint Committee. As a role of National Parliaments is « de jure » maintained for the act of decision-taking, the role of the EEA Parliamentary body is limited mainly to the presentation of views in the form of reports or resolutions and to the examination of the annual report of the EEA Joint Committee on the functioning and the development of the EEA Agreement.

The Political Union on the EEA: The development toward a more democratic process in the EC has no direct impact on the EEA Agreement but explains better why it was so difficult for the EC to accommodate EFTA countries in terms of co-decision. The EC lacks a balanced co-decision in its own institutions; for this reason, among others, the EC and its Member States could not accept to extend such a right to a third party in an Association Agreement.



le développement, l'environnement, la santé publique, l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse ainsi que pour la politique des consommateurs. Bien plus, l'Union politique attribue de nouvelles compétences à la CE: création et développement de réseaux transeuropéens pour l'infrastructure de transport, les télécommunications, le tourisme, la protection civile, la culture, la concurrence industrielle ainsi que l'immigration et les réfugiés. Toutes ces compétences, sauf la dernière, seront gérées au niveau communautaire et leurs développements futurs seront décidés à la majorité qualifiée.

L'accord sur l'EEE couvre presque tous ces champs de compétences vu qu'ils sont liés soit aux quatre libertés, soit aux champs horizontaux, soit aux politiques s'y attachant. Une coopération étroite n'est prévue que lorsque les pays de l'AELE y participent pleinement au niveau financier (par exemple : programme cadre de recherche et de développement).

Les compétences pour lesquelles le Conseil de la CE pourra décider à la majorité qualifiée couvrent également l'accord EEE, soit par la mise sur pied de la législation communautaire soit par un accord de coopération renforcée. Il faut s'attendre à ce que la CE soit plus attentive à ces domaines de compétences à l'avenir, et y progresse plus rapidement en y intégrant ses Etats membres. Comme la plupart de ces compétences touchent également l'EEE, les pays de l'AELE auront intérêt à s'associer à ces développements et à coopérer étroitement. Il est par exemple difficile de concevoir que les réseaux des transports, des télécommunications ou énergétiques se développent sans l'association d'un pays qui est géographiquement au centre de l'Europe, la Suisse.

Reconnaissance du principe de subsidiarité

Le Traité d'Union reconnaît le principe de subsidiarité comme principe clès des actes de la CE dans tous les domaines où la CE n'a pas de compétences exclusives.

Les pays de l'AELE le reconnaissent également et ont insisté durant les négociations sur le principe de subsidiarité, même s'il n'est pas expressément mentionné dans l'accord sur l'EEE.

Il y a convergence d'approche à cet égard. Il est important pour les pays de l'AELE que les tâches qui peuvent être remplies au niveau de l'AELE ou de la CE soient gérées à ce niveau.

Laissez moi conclure par une phrase qui exprime la richesse du processus dans lequel nous sommes engagés: l'interdépendance financière, politique, sociale et culturelle a tellement augmenté en Europe occidentale depuis la fin des années 50 que l'approfondissement du processus d'intégration de la CE ne peut avoir lieu à l'avenir sans une association étroite des voisins européens.

M. Franz Blankart

Secrétaire d'Etat de la Confédération Helvétique

Reinforcement or extension of the EC competences

Political Union should strengthen existing powers of the EC with a wider application of the qualified majority-voting procedure in particular for research and development, environment, public health, education, professional training and youth, and consumer policy. Furthermore, the Political Union should attribute new competences to the EC or increase existing ones for: establishment and development of transeuropean networks for transport infrastructure, telecommunications, tourism, civil protection, culture, industrial competitiveness, immigration and refugees; except for this last area, all the other field will be dealt with at the EC level and their further development will be decided by qualified majority by the Council.

The EEA Agreement covers also most of these fields as they are related to the four freedoms or to horizontal fields or to flanking policies. A close cooperation is only foreseen in those flanking policies where EFTA countries fully participate financially, for example in the framework programme for research and development.

The areas where the EC will be able to decide by qualified majority are also covered by the EEA either by the taking over EC legislation or by commitment to strengthened cooperation. It is to be expected that the EC will give more attention to these areas in the future and progress faster in integrating its Member States. As most of these fields also cover the EEA, the EFTA countries will acquire a major interest to be associated with these developments. The areas where the EC will get new competences are also important for the EEA and the EFTA countries will gain by close cooperation with the EC. It is for instance hard to conceive that European networks for transport, telecommunications or energy be developed without associating the country which is at the geographical heart of Europe, namely Switzerland.

Recognition of the principle of subsidiarity

The Union Treaty recognizes the principle of subsidiarity as a key principle of action for the EC in areas where it does not have exclusive competence.

The EFTA countries also recognize and strongly insisted during the negotiations on the principle of subsidiarity, even if not expressly mentioned in the EEA Agreement.

There is a convergence of approach in this respect. It is important for the EFTA countries that only the tasks which can be better fulfilled at the EEA or the EC level be dealt with at that level.

Let me conclude with one sentence which expresses the richness of the process we are engaged in: financial, political, social and cultural interdependence have increased so much in Western Europe since the late 1950s that the deepening of the EC integration process can only take place in the future with a close association of its European neighbours.



Calendrier des activités européennes

Mars

- 16 Conseil Eco-Fin (Bruxelles)
- 17 27ème Réunion CPLRE (Strasbourg)
- 20 Conseil industrie (Bruxelles)
- 22 Elections régionales en France en générales en Albanie
- 23 Conseil environnement (Bruxelles)
- 26 Conseil transports (Bruxelles)
- 28 Comité Fédéral UEF et JEF (Luxembourg)
- 30 Conseil affaires générales (Bruxelles)
- 31 Conseil marché intérieur (Bruxelles)
- 31 Colloque UEO sur « Nouvel ordre de sécurité en Europe » (Berlin)

Avril

- 3 Conférence des présidents des parlements CEE (Lisbonne)
- 3 Conseil pêche et énergie (Luxembourg)
- 3 Colloque CEPS sur « Paquet Delors II » (Bruxelles)
- 5 Elections générales en Italie
- 6 Session plénière PE (Strasbourg)
- 6 Conseil affaires générales et sociales (Luxembourg)
- 9 Elections générales au Royaume Uni
- 9 Conférence CEE-OCDE sur « Aides à l'Europe orientale » (Bruxelles)
- 10 Conseil éducation (Luxembourg)
- 13 Réunion annuelle BERD (Budapest)
- 21 Commissions finances des parlements CEE sur « Paquet Delors II » (Madrid)
- 26 Elections présidentielles en Autriche
- 27 Conseil ECO-FIN et environnement (Luxembourg)
- 27 Réunion FMI et adhésion CEI (Washington)
- 28 Conseil agriculture (Luxembourg)
- 29 Conseil recherche (Luxembourg)

Agenda of European activities

March

- 16 Eco-Fin Council (Brussels)
- 17 27th CPLRE Meeting (Strasbourg)
- 20 Industry Council (Brussels)
- 22 Regional Elections in France and General Elections in Albania
- 23 Environment Council (Brussels)
- 26 Transport Council (Brussels)
- 28 Federal Committee UEF and Jef (Luxembourg)
- 30 General Affairs Council (Brussels)
- 31 Internal market Council (Brussels)
- 31 WEU Colloquium on « New security policy in Europe » (Berlin)

April

- 3 Conference of the Presidents of the EEC Parliaments
- 3 Fishery and Energy Council (Luxembourg)
- 3 CEPS Colloquium on « Delors Package II » (Brussels)
- 5 General Elections in Italy
- 6 Plenary Session of the EP (Strasbourg)
- 6 General and Social Affairs Council (Luxembourg)
- 9 General Elections in the United Kingdom
- 9 EEC-OECD Conference on « Aids to Eastern Europe » (Brussels)
- 10 Education Council (Luxembourg)
- 13 Annual BERD Meeting (Budapest)
- 21 Finance Committees of the EEC Parliaments on « Delors Package II » (Madrid)
- 26 Presidential Elections in Austria
- 27 ECO-FIN and Environment Council (Luxembourg)
- 27 IMF Meeting and CIS Adhesion (Washington)
- 28 Agriculture Council (Luxembourg)
- 29 Research Council (Luxembourg)